



Le CERCLE D'ESCRIME de MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer aux :

**1000 FLEURETS
« CHALLENGE CROUZY »
50^{ème} Anniversaire**

Dimanche 30 septembre 2018
Catégories M7, M9, M11, M13, M15 Filles et Garçons
Complexe sportif Jacques Marinelli
Place de la Motte aux Cailles 77000 MELUN

REGLEMENT

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Scratch
M15 garçons M13 filles	8h30	8h45
M15 filles M13 garçons	10h30	10h45
M11 filles et garçons	11h30	11h45
M9 filles et garçons	13h30	13h45
M7 filles et garçons	14h30	14h45

Article 2 : FORMULE DE L'ÉPREUVE

Pour toutes les catégories : un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule : M15 : 5 touches, 3 minutes
M13 : 4 touches, 3 minutes
M11 : 4 touches, 3 minutes
M9 et M7 : 3 touches, 2 minutes

Tableau : M15 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause
M13 : 8 touches, 2 x 3 mn avec 1 mn de pause
M11 : 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause
M9 et M7 : 6 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

Article 3 : ARMES et TENUES

M15 : longueur lame : 90cm (n°5)
M13 : longueur lame : 82cm (n°2)
M11 : longueur lame : 82 cm (n°2)
M9 et M7 : longueur lame : 77 cm (n°0)

Tenues selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional). et selon tarifs établis par la FFE.

Article 5 : INSCRIPTIONS

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de

leur fédération, l'inscription se fera par mail : club@escrime-cemvs.com, au plus tard le **jeudi 27 septembre 2018**.

Les engagements se feront en ligne sur le site FFE, rubrique compétition, www.escrime-ffe.fr au plus tard le **jeudi 27 septembre 2018, 23h59**.

Les droits d'engagement sont fixés à :
10€ pour toutes les catégories, gratuit pour les M7.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Courtoisie : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Article 7 : RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie à 14h ou 16h, suivant les horaires de début de compétitions.

Article 8 : Informations diverses

► Un stand de matériel d'escrime sera présent lors de la compétition : My Solutions

► Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :

- IBIS Melun : **01.60.68.42.45**

- CAMPANILE Dammarie-les-Lys : **01.64.37.51.51**

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du CEMVS assureront un service de restauration.

► Pour tout renseignement complémentaire :

CEMVS

Monsieur Luc MONTBLANC : 06.86.28.03.77

Madame Valérie LHUILLERY : 06.25.88.79.89

Secrétariat : 01.64.39.13.04 (heures d'ouverture salle d'armes)

Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif J. Marinelli

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

Mail : club@escrime-cemvs.com

Site internet : www.escrime-cemvs.com

Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Départemental de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, les Commerçants du Marché de Melun, les Menuiseries et Fermetures de la Brie, SA Hanny, Polylogis, le Château de Couches et NOVEO.

Merci à tous.